Médiation : prévenir et gérer les conflits en milieu professionnel grâce à la médiation

Dans les environnements de travail où les tensions peuvent fragiliser les relations et impacter la dynamique collective, la médiation constitue un levier clé, à la fois préventif et curatif.
Elle offre un espace d'échange sécurisé pour restaurer le dialogue, désamorcer les conflits et reconstruire des relations de travail coopératives. En valorisant l'écoute mutuelle et l'expression des besoins, la médiation contribue à réinstaurer un climat serein, favorable à l'efficacité des équipes et à la qualité de la prise en charge.

Objectifs

- Mettre en place un cadre d'échange neutre, bienveillant et sécurisé
- Favoriser l'expression des besoins et des points de vue de chacun
- Encourager un dialogue constructif et collaboratif entre les parties
- Clarifier les enjeux, les rôles et les responsabilités de manière partagée
- Aboutir à un engagement commun autour d'un plan d'action réaliste et co-construit

Public concerné et Prérequis

- Tout agent, personnel d'encadrement médical ou non médical, ou faisant-fonction.
- Volonté des parties de s'engager dans une démarche collaborative.
- Accord mutuel pour participer activement à la médiation.

Programme

Programme de médiation

1. Phase de diagnostic

- Entretien avec le commanditaire : clarification du contexte, des attentes et des objectifs visés

- Rencontres préalables : entretiens individuels ou réunion collective pour poser le cadre, les principes de fonctionnement et les engagements mutuels

- Validation de l'engagement : formalisation d'un accord moral entre les parties pour garantir leur implication dans la démarche

2. Séances de médiation

- Entretiens confidentiels et encadrés : déroulement dans un espace propice à l'échange, sous la conduite d'un médiateur impartial

- Dialogue structuré : expression des besoins, clarification des attentes, identification des points de blocage

- Bilan progressif : évaluation de l'avancée à chaque étape et réaffirmation de l'engagement

- Clôture de la médiation : formalisation d'un accord ou constat partagé de non-résolution, selon l'issue des échanges

3. Plan d'action et suivi

- Construction d'un plan d'action partagé : définition d'actions concrètes, réalistes et mesurables

- Suivi des engagements pris : possibilité d'ajustement dans le temps, en fonction de l'évolution des relations et du contexte

Votre intervenant

Nos médiateurs sont des professionnels expérimentés, spécialisés dans le secteur sanitaire et médico-social. Ils disposent :

- D'une formation avancée en systémie et techniques participatives.
- D'une expertise en résolution de conflits dans des environnements complexes.
- D'une capacité à garantir neutralité et confidentialité pour des échanges productifs.

Notre démarche pédagogique

- Approche personnalisée : Diagnostic précis des besoins et des objectifs de la médiation.
- Neutralité garantie : Cadre impartial et bienveillant pour toutes les parties prenantes.
- Résolution collaborative : Engagement des participants dans une réflexion collective.
- Impact durable : Mise en place d'accords favorisant la pérennité des relations apaisées.

Livrables

- Contrat moral validé par les parties prenantes.
- Plan d'action structuré et ajusté selon les besoins.
- Synthèse finale si toutes les parties en font la demande.

Evaluation

- Suivi des progrès après chaque séance.
- Analyse des impacts de la médiation sur les relations interpersonnelles et la qualité de vie au travail.
- Bilan final partagé pour valider la résolution des problématiques.

Demande de devis

Civilité

Mme ▼

Nom(Nécessaire)

Prénom(Nécessaire)

Nom de l'établissement / structure(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

E-mail(Nécessaire)

Fonction(Nécessaire)

Adresse

Code postal(Nécessaire)

Ville

Objet

Formation en inter-établissements

Nombre de personnes à former

Période souhaitée

Commentaire(Nécessaire)

Je souhaiterais avoir de plus amples informations.

Pourriez-vous me recontacter s'il vous plait ?

Je souhaite être rappelé(e)

☐ Je souhaite être rappelé(e)

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, les informations vous concernant sont destinées à Infor Santé, responsables du traitement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant un e-mail à l'adresse électronique suivante : rgpd@avenirsanteformation.fr. (Merci de ne pas ajouter d'informations personnelles ou sensibles) En savoir plus ici

Name

Ce champ n'est utilisé qu'à des fins de validation et devrait rester inchangé.

Envoyer

Demande de contact

Pré inscription

Demande de devis

Dernière modification le 19 août 2025 à 13h58

INFORSANTE
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 84 67 67
contact@formasante.fr